



Association 8 vies pour la planète  
15 chemin Embarben 13250 St Chamas

Saint-Chamas 8 avril 2021

**Direction Départementale du Territoire et de la Mer**  
M. D'ISSERNIO, directeur  
16, rue Antoine Zattara  
13332 MARSEILLE Cedex 03

Objet : Demande d'autorisation de transplantation de zostères marines dans l'étang de Berre  
Dossier suivi par : Pascal Bazile (06 63 65 28 72 [pascal.bazile@sfr.fr](mailto:pascal.bazile@sfr.fr))

Monsieur le directeur,

Nous vous prions de trouver ci-joint un projet de transplantation de zostères marines vers l'étang de Berre, accompagné d'une demande officielle de prélèvement et de transport d'espèces naturelles protégées (CERFA 11633 02).

Ce projet est le même que celui de la demande qui vous a été envoyée le 28 février 2021 par l'association *L'Étang Nouveau*, **le projet a juste changé d'association porteuse**. L'association qui le porte est donc désormais **8 vies pour la planète**. Le document de présentation du projet ne possède que des modifications mineures. Le nombre de graines souhaité (280 000) reste notamment le même.

**M Khelfa**, que j'ai personnellement rencontré vendredi 2 avril, a été suffisamment convaincu de **l'intérêt du projet et de la pertinence de sa nouvelle association porteuse** (il nous connaît bien) pour demander que notre association soit intégrée à l'atelier de concertation n°3 du GIPREB (Gestion des milieux naturels et aquatiques au sein de l'étang et de sa périphérie).

Indépendamment, le projet a déjà reçu 18 réponses de volontaires, et nous pensons que d'autres vont nous contacter. Une première newsletter leur a été envoyée le 21 mars, une deuxième leur sera envoyée cette semaine. Les retours des associations consultées sont très encourageants.

Selon nos contacts scientifiques, la récolte des graines de zostères ne doit pas avoir lieu trop tôt, plutôt début juin que fin mai, mais dans tous les cas nous suivrons l'avancement de la maturité. Les fleurs ont commencé à se former...

**Nous espérons donc que la DDTM 13 reprendra le processus d'autorisation de prélèvement de graines de plantes protégées là où le mail de M Benedetto qui vous a été adressé le 26 mars, au nom de L'Étang Nouveau, l'a stoppé le cas échéant.** Les questions de Mme Coudrillier, pertinentes et posées dans un timing en cohérence avec le projet, nous avaient réjouis.

...et nous espérons évidemment obtenir cette autorisation ou une autorisation au moins partielle. Le projet prévu pour 20 ans mérite à notre sens d'être commencé dès cette année.

Avec nos sentiments respectueux,

Damien BONNET, directeur  
06 77 54 51 34, [damien@8vies.fr](mailto:damien@8vies.fr)

Copie : M Khelfa, maire de Saint-Chamas et président du GIPREB,  
M Grisel, directeur du GIPREB  
M Goyet, maire de Saint-Mitre-les-Remparts